

Nombre de conseillers élus :

15

Séance ordinaire du 15 mai 2023

à 18h00

Conseillers en fonction :

15

Sous la Présidence de M Bruno EYDER, Maire

**Conseillers présents et
représentés :**

14

Membres présents : MM ANDRIC Nicolas, BLANCHE Éric, FOESSER Christian, MEYFROIDT Olivier, RAULIN Bernard. MMES FEIBEL Anne, HOMMEL Laurence, LACOUTURE Agathe, MAETZ Mélanie, SEYFRITZ Anne-Marie, WEBER Véronique.

Absents excusés: M BAAS René (procuration à FOESSER Christian), WETLEY Jean-Philippe. Mme KOPP Catherine (procuration à WEBER Véronique).

Secrétaire de Séance : SEYFRITZ Anne-Marie

Date de convocation : 9 mai 2023

**37/23 BILAN DE LA PROCEDURE DE PARTICIPATION PAR VOIE ELECTRONIQUE
RELATIVE AU PERMIS D'AMENAGER RELATIF A LA TRANCHE 4 DE LA ZONE
D'ACTIVITES ACTIVEUM (PA 067 008 22 R 0001)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig développe sur les bans communaux d'Altorf et Dachstein la zone d'activité ACTIVEUM dans le prolongement de la zone d'activités de la Plaine de la Bruche.

Le projet de zone d'activités, compte tenu de son emprise (supérieure à 10 ha), a fait l'objet d'une étude d'impact et d'une enquête publique. L'ensemble de la zone d'activité bénéficie d'une autorisation environnementale délivrée par arrêté préfectoral du 05/06/2020 ; elle définit les mesures ERC (éviter, réduire, compenser) applicables à l'ensemble de la zone.

Dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager de la 4^{ème} tranche de la zone d'activités ACTIVEUM, la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale a demandé une mise à jour de l'étude d'impact.

En conséquence, le Permis d'aménager a fait l'objet d'une participation par voie électronique.

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le déroulement de la mise à disposition du public du dossier du Permis d'aménager relatif à la Tranche 4 de la zone d'activités ACTIVEUM (PA 067 008 22 R 0001) qui s'est tenue conformément aux modalités de l'arrêté municipal n°09 du 16 février 2023 :

L'organisation de la participation du public par voie électronique a été annoncée sur le site internet de la commune et par un affichage en mairie ;

Le dossier a été mis à disposition du public sur le site internet de la commune du 6 mars 2023 à 9h00 au 6 avril 2023 à 12h00 – une version papier pouvait être mise à disposition du public sur demande ;

Le public a eu la possibilité d'adresser ses observations par voie électronique à l'adresse mail de la commune.

Monsieur le Maire rappelle que les dossier soumis à la participation du public par voie électronique comprenait les documents suivants :

La demande de permis d'aménager composée de toutes les pièces réglementaires ;

L'étude d'impact mise à jour ;

Les avis de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact ;

Le mémoire en réponse à l'avis de l'autorité environnementale n°MRAe 2023APGE9 du 19/01/2023 ;
Les avis rendus sur la demande de permis d'aménager.

Monsieur le Maire présente le bilan de la mise à disposition du public par voie électronique :
Au terme de la mise à la disposition du public, aucune contribution n'a été adressée sur la boîte mail de la commune.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L123-19 et R123-46-1 ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article R423-57 ;

Vu la demande de permis d'aménager enregistrée en mairie d'Altorf sous le numéro PA 067 008 22 R 0001, présentée par la Communauté de communes de la Région de Molsheim-Mutzig ;

Vu l'arrêté municipal n°09 du 16 février 2023 portant ouverture d'une procédure de participation du public par voie électronique relatif au dossier du Permis d'aménager de la Tranche 4 de la zone d'activités ACTIVEUM (PA 067 008 22 R 0001)

Entendu l'exposé du Maire,

Après délibération

A l'unanimité des membres présents et représentés

- ✓ **APPROUVE** le bilan de la participation du public par voie électronique tel que présenté ci-dessus ;
- ✓ **DIT QUE** la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la commune et fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

POUR EXTRAIT CONFORME :

Altorf le 30 mai 2023

Bruno EYDER
Maire d'Altorf



Anne-Marie SEYFRITZ
Secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'S' followed by a horizontal line and a loop.

Acte à classer**DCM_37_2023**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-06-01T16-15-31.00 (MI245399953)

Identifiant unique de l'acte : 067-216700088-20230515-DCM_37_2023-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DCM 37/23 BILAN PROCEDURE PARTICIPATION PARTICIPATION ELECTRONIQUE
RELATIVE AU PA RELATIF A LA TRANCHE4 DE LA ZONE D'ACTIVITES
ACTIVEUM

Date de décision : 15/05/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 2. Urbanisme
2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : Délib 37.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date **01/06/23** à **16:15**

Par EPP VERONIQUE

Transmis

Date **01/06/23** à **16:15**

Par EPP VERONIQUE

Accusé de réception

Date **01/06/23** à **16:22**

